

À VOUS LA RÉGI

RENTRÉE
Septembre
2018



RÉUSSISSEZ VOTRE PARCOURS
DE FORMATION DANS LE SECTEUR

**SANITAIRE
ET SOCIAL**

BÉNÉFICIEZ D'UNE
BOURSE





BESOIN D'UNE BOURSE PENDANT VOS ÉTUDES ?

La Région Île-de-France accompagne les élèves
et étudiants des formations sanitaires
et sociales dans la réussite de leur parcours.

La bourse d'étude est attribuée sur critères sociaux,
sans condition d'âge, et constitue un complément
de revenu.



Estimez le montant de votre bourse
en fonction de votre situation grâce
au simulateur sur www.iledefrance.fr/fss

*Attention, la simulation est indicative
et ne vaut pas attribution.*

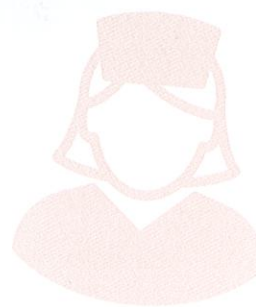


Inscrivez-vous en ligne du jeudi 30 août
au mercredi 10 octobre 2018
sur www.iledefrance.fr/fss

*Attention : en tant qu'étudiant des formations sanitaires
et sociales, vous relevez de la bourse de la Région
Île-de-France, et non de celle du Crous.*



Fournissez les pièces justificatives pour
l'obtention de votre bourse à votre école.



fss@iledefrance.fr

01 53 85 73 84

Des conseillers vous répondent
sauf les mardis et vendredis après-midi.

www.iledefrance.fr/fss



ET AUSSI

Oriane.info, le portail de
l'orientation, de la formation
et de l'emploi en Île-de-France

www.oriane.info

